

LE 15 AVR. 2019

Département
du Pas-de-Calais

Arrondissement
de Boulogne-sur-Mer

Canton
de Boulogne Sud

MAIRIE
DE LA CAPELLE-LES-BOULOGNE
(62360)



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL N°2019-05**

DATE DE CONVOCATION
04/03/2019

L'an deux mil dix neuf,
Le 28 Mars 2019 à 19 heures.

DATE D'AFFICHAGE
04/03/2019

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Jean Michel DEGREMONT, Maire.

Étaient présents :

NOMBRE DE CONSEILLERS

Mme Sophie MEURDES OIF, Mr Jean DIDIER, Mr Dominique NAVET, Me Fabienne PRIMA, Mr, Mr Bernard GRARE, Mr David NOEL, Me Marie-Françoise LECAILLE, Mr Alain FIX, Me Michèle CAFFIER, David NOEL, Mr Bernard MOUSSAY, Me Valérie DRANSART, Mr Guy PETIT, Michel CLABAUT

Présents [14]
Votants [18]
Exprimés [18]

Excusé(e)s :

Béatrice BOULY donne pouvoir à Valérie DRANSART
Jean Pierre FLOUR donne pouvoir à Dominique NAVET
Catherine VANDEKERKHOVE donne pouvoir à Alain FIX
Michel QUANDALLE donne pouvoir à Bernard MOUSSAY

Absente :

Michèle AUGÉ

Formant la majorité des Membres en exercice.

Mr Alain FIX est nommé secrétaire de séance

Objet : VENTE GARAGE MUNICIPAL - AVENUE DE LA FORET

Monsieur le Maire expose la vente du garage municipal a été confiée à Maitre SENICOURT, place d'Angleterre. La transaction n'a pu se faire avec le précédent acquéreur.

Il propose :

- De poursuivre la vente de ce bien cadastrée AB 218 d'une superficie 334 m².
D'établir tous les documents se rapportant à la vente de ce bien immobilier sous certaines conditions, à savoir :
- la création de cellules commerciales au rez de chaussée afin d'accueillir des futurs commerçants. Il est demandé deux à trois cellules
- La construction à l'étage de logements dans le respect des règles du PLUi.
- Prévoir des places de stationnement

Ce bien immobilier appelé « garage Municipal » a été proposée à la vente pour 100 000.00€. (cent mille euros)

Ouï l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré, à 18 voix pour, 0 voix contre et 0 Abstention le conseil municipal est favorable à :

- la vente du garage municipal Avenue de la Forêt,
- pour le projet présenté,
- autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents notariaux se rapportant à cette vente au prix de 100 000.00€.

Ouï l'exposé de Monsieur le Maire, après avoir délibéré, à 18 voix pour, 0 voix contre et 0 Abstention le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents se rapportant à cette vente.

Conseil Municipal : les Membres présents.
Fait et délibéré les jour mois, et an susdit :

Fait à La capelle Les Boulogne

Le 28 Mars 2019

Le Maire,



Jean Michel DEGREMONT

